

Département Politique
Suisse

Berne, le 10 Novembre 1919.

Division des Affaires Etrangères

B 14.24.P.4. 111 My

Prière de rappeler ces initiales
dans la réponse.

17. XI. 1919

6 16 19
150 23

Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions vivement de votre lettre
C.16.19.150 du 4 novembre, concernant les affaires du Liech-
tenstein, et nous nous empressons de vous faire savoir ce qui
suit:

Pendant la seconde quinzaine d'octobre, nous a-
vons sondé discrètement les Gouvernements de France, d'Angle-
terre, d'Italie et d'Allemagne pour savoir s'ils seraient d'ac-
cord avec une représentation par la Suisse des intérêts du
Liechtenstein. Toutes les réponses ont été favorables: l'An-
gleterre a suivi de près les autres pays. Nous avons alors
adressé, soit par l'intermédiaire de nos Légations, soit par
celui des Légations étrangères accréditées à Berne, soit en-
fin directement, une note aux Puissances, note à laquelle
nous avons annexé une copie de la note du Chargé d'Affaires
du Liechtenstein, qui nous demandait d'assumer les intérêts
de son Pays.

Monsieur B o u r c a r t
Ministre de Suisse en Autriche

V I E N N E .

=====

*Communique
verbale
contenu exact
Dernier S. à M.
Baldass, secrétaire
de la Légation
Liechtenstein
20. Nov. 1919*



Il s'est seulement présenté une petite anicroche au dernier moment au sujet de la France. M. Beck, Chargé d'Affaires du Liechtenstein, a manifesté une certaine hésitation, en déclarant qu'il ne savait pas si son Gouvernement voulait ou ne voulait pas se faire représenter directement à Paris. Comme sa note mentionnait expressément que l'Autriche et la Tchéco-Slovaquie étaient les seuls pays à excepter de notre représentation, nous ne lui avons pas caché que ses hésitations posthumes nous paraissaient bizarres. Nous avons pu constater ce matin, tant par votre lettre que par des explications apportées par M. Beck, qu'il y avait eu là une confusion de sa part et que le Liechtenstein désirait se voir représenter par nous aussi à Paris. Dans ces circonstances, nous avons fait à Paris comme ailleurs la démarche officielle, et nous n'avons pas lieu de croire qu'elle rencontre où que ce soit un accueil défavorable.

En ce qui concerne les relations internes entre le Liechtenstein et la Suisse, nous attendons que la Principauté nous désigne son ou ses délégués.

Pour la maison de jeu, nos objections n'ont été que verbales, mais elles ont revêtu une forme très catégorique. M. Beck l'a parfaitement compris; il nous a déjà donné une réponse verbale tout-à-fait conforme à nos désirs; il va nous la confirmer par écrit et attend seulement pour cela que le Gouvernement de Vaduz ait approuvé la forme de la note qu'il projette.

Nous ajoutons que chaque note ou communiqué de nous a été soumis préalablement au Chargé d'Affaires du Liechtenstein, avec lequel nous procédons d'un parfait accord.

Nous prenons acte de ce que le représentant du Liechtenstein vous a dit au sujet de l'entrée de la Principauté dans la Ligue des Nations. Nous endormons communication à M. Huber, et nous admettons que le Gouvernement de Vaduz nous fera part de ses désirs par l'intermédiaire de son Chargé d'Affaires.

Quant à la question d'une représentation de la Suisse au Liechtenstein, nous savons déjà que le Prince vous verrait d'un bon oeil accrédité à Vaduz. Il nous l'a donné à entendre de la façon la plus aimable. Mais M. Calonder se réserve de réfléchir encore à la question.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération.

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

p.o. Charles L. E. Lardy